

Rapport 2005 de la DGSANCO sur les résidus

Le rapport annuel, et maintenant traditionnel, sur les analyses de résidus dans l'UE, publié par la DG SANCO de l'UE (Direction Générale Santé et Consommation de l'Union Européenne) est paru le 7 novembre 2005. Ce rapport concerne des analyses effectuées en 2003.

Les points clefs "traditionnels" :

- Deux rapports distincts :

les résultats des programmes nationaux d'une part : 47500 lots analysés au total.

le programme coordonné européen d'autre part : 8579 lots analysés au total

- Globalement, les taux de dépassement de résidus sont de 3% à 3,5 % tous programmes confondus (5,5% pour les produits frais dans les programmes nationaux) .

- Le rapport insiste sur l'absence totale de risque pour le consommateur (summary page 4)

- Le rapport insiste sur le fait que les comparaisons entre années ou entre pays ne sont en général pas significatives, spécialement en ce qui concerne les programmes nationaux. Plus que jamais, les statistiques présentes dans ce rapport sont riches d'enseignement, à condition d'être honnête et prudent, ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'il s'agit de statistiques portant sur les phytos... **La DG SANCO tente, et c'est tout à son honneur, de désamorcer les interprétations abusives.** Voir en particulier pages 5, 13, 14, 45 du rapport complet (voir également ci-après un exemple de manipulation à éviter).

Les points clefs "nouveaux" :

- Le rapport accentue son étude sur la comparaison entre légumes et sur la typologie des résidus détectés.

- Le rapport montre la baisse lente mais réelle depuis 1999 du pourcentage d'échantillons sans résidu détectable. Les trois causes principales de cette évolution apparemment défavorable sont clairement expliquées (p 13 et 14) : 1°) les méthodes d'échantillonnage "privilégient" de plus en plus les aliments ayant posé problème les années précédentes, 2°) les méthodes analytiques des laboratoires s'améliorent, 3°) la législation évolue vite (les LMR baissent). Il ne s'agit donc que d'un "artefact" : la qualité des aliments continue de s'améliorer.

- La fin du rapport est consacré aux problèmes d'échantillonnage, aux tests d'homogénéité des analyses et à l'accréditation des laboratoires. C'est sans doute la meilleure façon de montrer qu'il faut se méfier des interprétations hâtives...

Quelques annexes

1) Liens vers le rapport de la DGSANCO (en anglais) :

Rapport complet :

http://europa.eu.int/comm/food/fvo/specialreports/pesticide_residues/report_2003_en.pdf

Résumé :

http://www.europa.eu.int/comm/food/fvo/specialreports/pesticide_residues/summary_2003_en.pdf

2) Exemple de manipulation statistique à éviter à la lecture du rapport

Concernant le programme coordonné, la table 16 p 45 montre que la France a un taux de dépassement de LMR de 2,7 %, contre 3,2 % en moyenne dans l'UE. Comme il s'agit du programme coordonné, on pourrait en déduire hâtivement une "meilleure" performance de la France.

C'est une fausse bonne idée...

Explication : il faut lire la table 9 page 20 dans le détail.

Le nombre recommandé d'échantillons de chaque aliment concerné par le programme est 66 en France, et globalement de 460 dans toute l'UE.

La France a, à peu près, suivi ces recommandations : facteur 1,4 pour les poivrons (92 échantillons effectivement analysés pour une recommandation de 66), 2 pour le blé, 0,7 pour les pois, sauf pour le riz (facteur de moins de 0,1) ce qui est compréhensible.

Au total pour toute l'UE, 460 échantillons devaient être pris de chaque aliment. Ceci est à peu près respecté pour le Chou-fleur (1,3), l'aubergine (1,5), le riz (1,3), les pois (1,1). Mais n'est pas du tout respecté en particulier pour les poivrons (3,7), les raisins (4,5). Or ce sont les poivrons et les raisins qui présentent les plus hauts niveaux de dépassements.

Autrement dit, les résultats sont meilleurs en France parce qu'on y a moins analysé en proportion d'aliments ayant des problèmes...

Ceci est confirmé par les chiffres hollandais : nombre de dépassements élevés (9,5%) lié au pourcentage d'échantillons poivrons et raisins beaucoup plus important que dans les autres pays (9 fois et 15 fois le nombre d'échantillons recommandés pour ces aliments...)

Conclusion : même pour le programme coordonné, la comparaison entre pays n'a aucune signification en soi.

3) Le communiqué d'Interfel, sur le sujet non diffusé publiquement, donc à considérer comme un document de travail. Extrait de ce communiqué :

"Messages clés :

- Le rapport DG Sanco 2005 souligne le bon niveau de sécurité sanitaire des fruits et légumes.
 - Le rapport coordonné du rapport DG Sanco conclut que les « *évaluations de l'exposition chronique démontrent que l'ingestion de résidus de pesticides restent clairement en dessous de la DJA et qu'il n'y a aucun risque de toxicité chronique* » pour le consommateur.
 - De bons résultats enregistrés en France à méthodologie égale.
 - A paramètre égal, la présence de résidus de pesticides sur les denrées alimentaires a baissé en France et en Europe entre 1996 et 2003.
 - La France dispose d'un des systèmes de contrôle les plus rigoureux d'Europe.
 - L'usage des produits de protection des plantes est souvent nécessaire pour assurer un approvisionnement suffisant en fruits et légumes bons et sains.
 - Un dépassement ponctuel de la LMR n'est pas synonyme de danger pour le consommateur (Fiche sur la qualité sanitaire). En revanche, une faible consommation de fruits et légumes a des conséquences directes sur la santé du consommateur et favorise le développement de maladies cardio-vasculaires, de cancer, de diabète ou d'ostéoporose.
- Les producteurs de fruits et légumes s'engagent depuis de nombreuses années à limiter l'usage des produits phytosanitaires "

Lien vers communiqué Interfel « Argumentaire DGSANCO....doc »